

# DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

---

## CAMEROUN

Une table ronde d'information s'est tenue à Yaoundé le 31 juillet 1970, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Croix-Rouge camerounaise. Elle a été dirigée par le Dr S. P. Tchoungui, président du Conseil du Cameroun oriental et président général de la Croix-Rouge camerounaise.

Une centaine de délégués de cette Société nationale, venant de toutes les parties du Cameroun et représentant les 33 Comités locaux, s'étaient rendus dans la capitale.

Le CICR était représenté par M. P. Gaillard, sous-directeur, et M. A. Tschiffeli, délégué régional pour l'Afrique occidentale, alors que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge l'était par l'un de ses vice-présidents, M. R. Alcantara, président de la Croix-Rouge sénégalaise, venu de Dakar, et M. C.-A. Schusselé, directeur des relations internationales et de la recherche, venu de Genève.

Diverses questions furent débattues parmi lesquelles nous citerons les suivantes: développement du droit humanitaire, intervention du CICR en cas de conflits intérieurs, aide de la Ligue en ce qui concerne notamment la Croix-Rouge de la Jeunesse, diffusion des Conventions de Genève dans les écoles et les forces armées.

Ajoutons que, dans son discours d'ouverture de l'Assemblée générale de la Croix-Rouge camerounaise, le Dr Tchoungui présenta un bilan de dix années d'existence de la Société nationale qu'il préside et saisit cette occasion pour remercier le CICR de l'envoi dans son pays de 11.400 exemplaires du manuel scolaire « La Croix-Rouge et mon pays » utilisé aujourd'hui dans les écoles du Cameroun. Puis se tournant vers l'avenir, il esquissa en ces termes le programme d'activités futures:

*La tâche qui reste à accomplir est de longue haleine car les besoins de la Croix-Rouge sont tous prioritaires. Nous devons y faire face à l'aide d'un*

*programme méthodiquement étudié, adaptable aux moyens matériels dont dispose notre Société nationale.*

*Ce programme comporte :*

- 1) La formation de cadres à tous les échelons des organes de la Croix-Rouge camerounaise;*
- 2) L'organisation d'un dépôt de matériel de premiers secours en cas de désastres naturels ou provoqués;*
- 3) La diffusion des Conventions de Genève dans les écoles primaires et secondaires, dans les forces armées ainsi que dans la population;*
- 4) Enfin, la construction d'un siège de la Croix-Rouge pouvant abriter les services de notre Société nationale, et comportant une salle de près de 1000 places.*

*Voilà, en quelques mots, les domaines auxquels nous consacrerons nos efforts durant les prochaines années. Et si nous voulons atteindre ces buts, si nous voulons que notre Société progresse, il nous faudra, à nous membres et sympathisants de la Croix-Rouge, toujours plus d'enthousiasme, toujours plus d'énergie, plus de dévouement et plus de générosité.*

*L'attitude spirituelle et l'exemple individuel de chacun de nous restent donc les facteurs déterminants de ce progrès, et l'éducation revêt elle aussi une importance primordiale.*

*Pour me résumer, je dirai que la vie de la Croix-Rouge en tant qu'organisme, et son rôle dans le présent comme dans l'avenir, dépendent des hommes dont les actes reflètent les principes qu'ils incarnent. Ainsi donc, la responsabilité morale des membres de notre Société nationale est grande et c'est de nous d'abord que dépend l'avenir de la jeune Croix-Rouge camerounaise.*

---

## CHYPRE

*Lorsqu'il se trouvait à Chypre, il y a quelque temps, M. Gaillard, sous-directeur au CICR, reçut de la Croix-Rouge en formation dans ce pays un rapport sur l'une de ses activités les plus utiles. Nous sommes heureux d'en donner connaissance à nos lecteurs.*

La Croix-Rouge de Chypre — alors branche de la Croix-Rouge britannique — avait fondé, en 1957, un home de convalescence pour enfants malades, car elle savait combien il est difficile, pour certains pères